

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique :

**Centre de Traitement Informatique Rouen
23 Mail Andrée Putman CS71918
76011 ROUEN CEDEX**

PROCEDURE ADAPTEE N° 2007-10

(en application des articles 27 et 74 du Code des Marchés Publics)

Objet : Marché d'assistance technique pour la refonte de l'intranet

Passé entre :

Le Centre de Traitement Informatique Rouen

23 Mail Andrée Putman CS71918

76011 Rouen CEDEX

Représenté par son Directeur, **Monsieur Hugues BARDOUX,**

Ci-après désignée « **L'Organisme** »

D'une part,

Et :

L'entreprise :

Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés

Sous le n° :

Représenté par :

Adresse du siège social :

Ci-après dénommée « **Le Titulaire** »

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

A) PARTIE RESERVEE A L'ORGANISME**Numéro de marché :**

Procédure adaptée en vertu de l'article 27 du Code des Marchés Publics issu du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Objet : Le présent marché a pour objet l'assistance technique pour la refonte de l'intranet.

Code CPV principal : 72000000 : Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, Internet et appui.

Pouvoir adjudicateur :

CTI Rouen
23 Mail Andrée Putman CS 71918
76011 Rouen Cedex

Lieu d'exécution : même adresse que celle mentionnée au pouvoir adjudicateur.

Imputation Budgétaire : FNGA (Fonds National de Gestion Administrative).

Comptable Assignataire : Madame l'Agent Comptable du CTI Rouen.

Ordonnateur : Monsieur le Directeur du CTI Rouen.

Références de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (nantissements ou cessions de créances): Monsieur le Directeur du CTI Rouen.

Personne habilitée à signer le marché subséquent: le Directeur du CTI Rouen.

B) PARTIE RESERVEE AU PRESTATAIRE

Je soussigné(e) :

Agissant pour mon compte ou le compte d'entreprise :

Dont le siège est :

Numéro de téléphone :

Immatriculée : - au SIRET sous le n°

- au registre du commerce sous le n°

OU, s'il s'agit d'un groupement :

Je soussigné(e) :

(Cocher la ou les cases correspondantes)☐ Agissant en tant que membre du groupement☐ Groupement solidaire☐ Groupement conjoint

OU

☐ Agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du☐ Groupement solidaire☐ Groupement conjoint☐ Mandataire solidaire☐ Mandataire non solidaire

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces régissant le marché et des documents qui y sont mentionnés, après avoir apprécié sous ma seule responsabilité les conditions et la nature des prestations, et après avoir établi la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

1) M'engage,

Sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations désignées ci-après aux prix et conditions indiquées au présent marché.

2) Je demande :

Que l'Organisme se libère des sommes dues au titre du présent marché subséquent en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Banque :

Code banque :

Code guichet :

N° Compte :

Titulaire du compte :

Clé RIB :

IBAN :

BIC :

☛ **Fournir un RIB faisant apparaître IBAN+BIC conformément au virement SEPA.**

3) J'atteste :

Sous peine de résiliation aux torts du Titulaire au présent marché subséquent, dans les conditions prévues par le CCAP, conformément à l'article 49 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics :

- que les documents et renseignements fournis au titre des articles 48 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics sont exacts,
- que ladite entreprise produira les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, ainsi que les pièces mentionnées à l'article D 8222-5 ou D 8222-6 à D 8222-8 du Code du travail au titre de la lutte contre le travail dissimulé qui sont exigées avant la signature du marché.

4) Et affirme:

Sous peine de résiliation ou de mise en régie, aux torts exclusifs du Titulaire du marché que ladite entreprise :

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, conformément à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ,
- être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

5) L'entreprise ci-avant :

Une avance est accordée au titulaire d'un marché public lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

- ☐ Refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- ☐ Accepte de percevoir l'avance prévue à l'article 110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

6) Durée d'exécution du marché :

Le présent marché subséquent prend effet à sa date de notification et s'achève conformément au planning fixé par le prestataire.

7) Montant du marché:

Le présent marché est conclu à prix ferme et définitif sous la forme d'une redevance globale et forfaitaire dont le paiement sera effectué en fonction de l'état d'avancement des phases.

Les montants indiqués incluent l'ensemble des frais exposés par le Titulaire dans l'exécution du marché dont notamment les frais d'hébergement, de déplacement, de logistique.

A compléter obligatoirement par les candidats**Montant total de la prestation :**

Montant hors T.V.A. en Euros :

Taux T.V.A. appliqué :

Montant T.V.A. comprise en Euros :
(en chiffres et en lettres)

Décomposition du prix :

	HT	TTC
Réalisation intranet (interne et externe)		
Formation auprès des administrateurs et Webmasters (session)		

Le paiement de cette prestation s'effectuera par phase :

1. A la notification du marché = 20 % du prix
2. A la réception du compte rendu de la réunion d'appropriation = 10 % du prix
3. Validation de la maquette = 40 % du prix
4. Installation, transfert de compétence et assistance à déploiement = 30 % du prix

8) Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

9) Sous-traitance :

J'atteste que si je souhaite avoir recours à la sous-traitance (formulaire DC4), les sous-traitants devront être acceptés par l'organisme conformément à la loi du 31 décembre 1975 selon les règles prévues aux articles 133 à 137 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Toutes les clauses du présent marché s'appliquant aux sous-traitants, ils sont soumis aux mêmes obligations que le Titulaire du présent marché. La signature d'un formulaire DC4 est obligatoire avant tout commencement d'exécution des prestations par le sous-traitant.

Fait à

en deux originaux,

Le

Signature de l'entreprise

Cachet de l'entreprise

Nom et qualité du signataire

.....

ATTENTION : Si le présent marché n'est pas signé par le représentant légal du candidat, le signataire doit obligatoirement produire avec le marché, un pouvoir daté, tamponné et signé en original par le représentant légal l'autorisant à signer tous les documents relatifs à l'offre.

Est accepté pour le Marché N°

Pour L'Organisme,

Par délégation représentée par :

Monsieur Hugues BARDOUX

Directeur du CTI Rouen

A Rouen, le

Signature,

Le présent marché a été notifié au Titulaire, le